

STRATEGIE ERASMUS+ ET INTERNATIONALE

La mobilité internationale fait partie intégrante des études au sein de l'ESITC de Metz.

Les **étudiants** doivent valider une mobilité internationale d'au moins 16 semaines sous forme de stage ou sous forme de semestre d'études. Les étudiants qui le souhaitent, peuvent effectuer plusieurs stages à l'étranger et en plus effectuer un semestre d'études en semestre 9 à l'étranger.

Les **apprentis** doivent valider en 4^{ème} année une période de 9 semaines à l'étranger, soit dans une filiale de leur entreprise, soit dans une autre entreprise, après une mise en veille de leur contrat d'apprentissage et en accord avec leur entreprise et le CFA. Les apprentis ont droit à une prise en charge partielle par l'OPCO de l'entreprise. Ils ont également la possibilité d'étudier en semestre 9 dans une université en Europe ou à l'international.

Les élèves qui étudient un semestre à l'étranger, restent inscrit à l'ESITC de Metz et versent les frais de scolarité à l'ESITC de Metz !

L'ouverture vers l'international et les atouts de l'école :

- Sa position géographique à proximité de 4 pays étrangers
- La forte internationalisation du BTP français
- L'embauche des diplômés à l'étranger

La stratégie de l'école est d'augmenter le nombre de partenariats avec des universités européennes et internationales avec pour finalités de :

- Favoriser la mobilité sortante des élèves
- Favoriser les échanges d'enseignants et de l'équipe administrative
- Augmenter la mobilité entrante des étudiants

L'école envisage aussi d'élargir son réseau international d'entreprises qui peuvent accepter les élèves de l'ESITC de Metz pour des stages à l'étranger et de motiver des professionnels internationaux à enseigner au sein de l'ESITC de Metz.



Depuis 2017, l'ESITC de Metz participe au programme Erasmus+. Les subventions obtenues par l'Union européenne financent :

- Les mobilités d'études (voir universités éligibles ci-dessous)
- Les mobilités de stage
- Les mobilités des enseignants et du personnel administratif

L'école s'engage à garantir l'égalité des chances et l'accès à la mobilité internationale pour tous les élèves. Ces expériences à l'international visent à sensibiliser tous les élèves aux enjeux écologiques, à la transformation numérique et aux valeurs démocratiques européennes.

Bourse Erasmus+ :

- Les étudiants, les enseignants et le personnel administratif de l'ESITC de Metz peuvent cofinancer leurs mobilités grâce à cette bourse.
- Les apprentis peuvent également en bénéficier pour leur période internationale, à condition que leur contrat d'apprentissage soit mis en veille.

Mobilité d'études :

Dans le cadre d'Erasmus+, l'ESITC de Metz a signé des accords avec les Universités suivantes :

- Allemagne : HTW de Karlsruhe
- Allemagne: Jade Hochschule, Wilhelmshaven, Oldenburg, Elsfleth
- Bulgarie: University of Architecture, Civil Engineering and Geodesy, Sofia
- Croatie: University of Rijeka
- Espagne : Université de Grenade
- Pologne: West Pomeranian University of Technology, Szczecin
- Portugal : Instituto Politécnico de Leiria
- République Tchèque : University of Technology, Brno
- Turquie : EGE University, Izmir

Il n'y a pas de frais de scolarité à verser à l'Université partenaire !

Les apprentis peuvent également participer au programme Erasmus+ pour une mobilité d'études. Cependant, restant salariés pendant cette période, ils ne perçoivent pas de bourse Erasmus+.

Mobilité de stages :

Attention :

Pour bénéficier d'une bourse Erasmus+ pour un stage dans un pays frontalier de la Région Grand Est, les étudiants doivent obligatoirement signer un contrat de location sur place. Les stagiaires effectuant des trajets quotidiens entre la France et le pays frontalier ne sont pas éligibles à cette bourse.

Taux de subvention pour les mobilités de longue durée (2026/2027) :

Allocation de base pour une mobilité d'études : Entre 225 € et 606 € / mois en fonction de la destination et du budget alloué à l'ESITC. S'y ajoute un forfait pour le voyage. Le forfait pour le voyage est plus élevé en cas d'utilisation de moyens de transport éco-responsables comme le train et le bus. Toute la durée effective du semestre d'études est prise en charge.

Allocation de base pour une mobilité de stage : Entre 225 € et 606 € / mois en fonction de la destination et du budget alloué à l'ESITC. S'y ajoute un forfait pour le voyage. Le forfait pour le voyage est plus élevé en cas d'utilisation de moyens de transport éco-responsables comme le train et le bus. Pour les stages, un forfait de 150 € / mois s'ajoute à l'allocation de base. Etant donné que la majorité des stages longs sont rémunérés, la durée de financement d'un stage est généralement limitée à 2 ou 3 mois (selon les destinations et le nombre de demandes). Nous garantissons l'équité entre tous les élèves.

Les destinations internationales pour les stages (hors Union européenne) peuvent être éligibles à une bourse Erasmus+ dans un cadre financier limité.

Complément d'inclusion : Un forfait de 250 € / mois s'ajoute à l'allocation de base et éventuellement à l'allocation de stage. Le forfait d'inclusion s'applique aux étudiants suivants : en situation de handicap ou souffrant d'une affection de longue durée, aux boursiers de l'enseignement supérieur sur critères sociaux - échelons 4 à 7.

Comment candidater pour un séjour d'études en semestre 9 ou semestre 9 et 10 :

L'autorisation est accordée en fonction de :

- Résultats scolaires antérieurs.
- Niveau linguistique dans la langue du pays d'accueil.
- Projet professionnel de l'étudiant ou de l'apprenti.
- Lettre de motivation (éventuellement suivie d'un entretien).
- Niveau TOEIC minimum de 785 (obligatoire).
- Accord de l'entreprise (pour les apprentis).

Préparation au TOEIC

L'ESITC de Metz accompagne les élèves pour atteindre le niveau requis en proposant :

- Des entraînements réguliers.
- Des cours intensifs dans un organisme partenaire, organisés pendant les vacances scolaires.

Validation du semestre à l'étranger

- La validation du semestre relève de l'établissement d'accueil.
- L'obtention d'au moins 30 ECTS (ou équivalent pour les universités hors Europe) est obligatoire.
- En cas d'échec : les élèves devront redoubler le semestre à l'ESITC de Metz pour obtenir leur diplôme.
- Aucun rattrapage n'est possible à l'ESITC de Metz.

Les destinations hors programme Erasmus+

- **Vietnam** : University of Civil Engineering de HANOI (HUCE) – sans frais de scolarité
- **Canada** : Université de SHERBROOKE – Campus Longueuil MGI, Campus Sherbrooke – Génie civil – Double diplôme (semestre 9 et 10) possible - avec frais de scolarité
- **Corée du Sud** : Université de HANYANG via l'organisme Asia Exchange & Beyond Abroad – avec frais de scolarité
- **Malaisie** : Université de KUALA LUMPUR via l'organisme Asia Exchange & Beyond Abroad – avec frais de scolarité
- **Australie, Malaisie, USA ...** via l'organisme Studies UP – avec frais de scolarité

L'ESITC de Metz propose une aide financière sur ses propres fonds pour les destinations hors Erasmus+ pour couvrir une partie des frais de scolarité à l'étranger.